

Traitement des copropriétés en difficulté (réf. 2.1.1)

- [Présentation générale](#)
- [Programme détaillé](#)

Ce module propose un état des lieux des interventions sur les copropriétés, des différentes stratégies d'intervention, d'observation et de suivi aux modes opérationnels. Des projets de requalification de quartiers en copropriété permettent d'illustrer les enjeux de ces interventions.

A l'issue de la formation, les stagiaires sont en mesure de :

- consolider les connaissances des enjeux et fondements des politiques publiques à destination des copropriétés en difficulté
- identifier les différentes stratégies possibles (en fonction des enjeux et des échelles d'intervention)
- questionner la pertinence et l'efficacité des dispositifs mobilisables et des actions mises en oeuvre

Principes d'animation :

Apports méthodologiques ; illustrations par des exemples avec la présence des représentants des sites concernés

Objectifs de la journée

- Repérer la spécificité des enjeux et fondements des politiques publiques à destinations des copropriétés en difficultés
- Identifier les différentes stratégies possibles (en fonction des enjeux et des échelles d'intervention)
- Questionner la pertinence et l'efficacité des dispositifs mobilisables et des actions mises en oeuvre

Grandes lignes du programme

- Les enjeux et les fondements des politiques publiques à destination des copropriétés en difficulté
- Les dispositifs d'observation et de suivi des copropriétés
- Les dispositifs et modes opérationnels: un projet de requalification urbaine d'un quartier en copropriété (illustration par un site); une intervention à l'échelle d'un syndicat des copropriétaires (illustration par un site)

Intervenant(s) référent(s) :

LANNOU, Marie-Annick. Consultante en socio-économie de l'habitat

Aujourd'hui consultante en socio-économie de l'habitat dans un bureau d'études, Marie-Annick Lannou a suivi un cursus de géographe urbaniste. Elle est spécialisée dans les politiques publiques d'intervention sur le parc privé et plus particulièrement sur les copropriétés en difficulté.

Elle intervient sur le module suivant :

[Traitement des copropriétés en difficulté](#)